



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président
D. Alquier, G. Barles, P. Boissé, M. Caravanier, N. Cayrol, A. Clément, M. Desmedt, A. Guihur, D. Maurel,
V. Puard, L. Seabra, S. Trapp, Ph. Vendrix, H. Watier

Invités : P. Madrières M. Ruilier

Excusés : H. Baptiste, C. Belzung, C. Beaumont, T. Boulay, A. Bousquet, L. Cailly, S. Chevalier, S. Crogiez-Petrequin, R. Essi, M. de Ferrière, B. Foucher, Ph. Foucher, E. Fouquereau, F. Gagnaire, D. Georgeault, F. Lecaille, H. Maurel-Indart, J.-P. Monge, J. Montharu, S. Mougins, Ph. Roingeard, S. Servais, P. Soullié, F. Toupin, J.-L. Yengue

La séance débute à 14 h 10

1. Informations générales

Emmanuel Lesigne informe les membres du conseil de la modification de la composition du conseil scientifique :

- Corinne Manson qui a obtenu son HDR ne pouvait plus siéger dans le collège des docteurs. Il a donc été fait appel au suivant de la liste et c'est Thibault Boulay qui siégera désormais.
- Valérie Vignaux a démissionné. De nouvelles élections ont été organisées pour désigner un remplaçant. C'est Fabienne Toupin qui a été élue.

Appel à Projets Région

Emmanuel Lesigne rappelle que les appels à projets d'intérêt régional doivent parvenir à la Région pour le 10 décembre.

Par ailleurs, l'appel à projets d'initiative académique géré par le PRES sera lancé prochainement. La lettre est en cours de finalisation avec l'université d'Orléans. Le montant attribué par la Région s'élève à 4,8 millions d'euros et sera géré par la commission recherche du PRES. Trois types de projets seront privilégiés :

- Les projets multipartenaires ou liés à un Labex
- Les demandes d'équipement
- Le recrutement de post-doc

Une première réunion de la commission recherche devrait avoir lieu en janvier pour déterminer les règles générales de sélection. Les projets devront être déposés fin janvier afin de permettre une sélection des projets en février et des navettes courant mars. La date limite de dépôt des dossiers à la Région est fixée au 30 avril.



AMI

Emmanuel Lesigne indique que le CORIT s'est réuni les 19 et 20 octobre pour examiner les réponses à l'AMI. Au cours de cette réunion, les porteurs de projets ont été auditionnés. Trois projets ont été présélectionnés :

- Le projet Biomédicaments porté par le PRES et coordonné par l'université de Tours, piloté par Hervé Watier
- Le projet Intelligence des patrimoines porté par le PRES et coordonné par l'université de Tours piloté, par Philippe Vendrix
- Le projet Lavoisier du CEA

Ces trois projets feront l'objet d'une expertise dont les conclusions seront rendues d'ici la fin du mois de janvier 2013. Par ailleurs, le CORIT a décidé de ne pas soumettre en l'état à l'expertise le dossier « CET au Centre » porté par le PRES et coordonné par l'université d'Orléans.

Parallèlement, il est demandé aux porteurs des projets présélectionnés de compléter leur dossier en tenant compte des recommandations du CORIT et de la Région. Elles portent essentiellement sur :

- La valorisation économique des projets
- La participation de partenaires non académiques au projet
- Le développement de la diffusion de la culture scientifique en lien avec Centre Sciences
- L'élaboration d'un plan d'actions pour l'accueil de chercheurs étrangers en lien avec le Studium

Fondation AXA pour la recherche

Emmanuel Lesigne informe les membres du CS de la possibilité de bénéficier de financements par le biais de la fondation Axa pour réaliser des projets de recherche. Un message d'information sera diffusé sur ce point.

Projet de doctorat Honoris Causa

Le titre de Docteur Honoris Causa peut être délivré par l'université à des artistes. Un projet a été monté autour de la thématique alimentation pour attribuer ce titre à six grands chefs étrangers qui valorisent la culture culinaire française dans leur pays. Ces titres devraient être décernés à l'automne prochain car les porteurs de ce projet doivent trouver des sponsors pour financer la cérémonie de remise des titres.

2. Présentation du Studium – annexe 1

Paul Vigny, président du Studium et Nicola Fazzalari, directeur scientifique du Studium ont présenté aux membres du CS l'organisation Studium, son activité, et l'appui qu'il peut offrir pour favoriser les échanges internationaux entre chercheurs. (cf. documents joints).

3. Présentation de la Cellule Mutualisée de Valorisation et de la SATT Grand Centre – annexe 2

Franck Teston, Vice-président délégué à la valorisation de la recherche a présenté aux membres du conseil la Cellule Mutualisée de Valorisation financée par la Région et le FEDER. (cf. diaporama joint). Il a également évoqué le rôle de la SATT Grand Centre.



4. Désignation d'un membre à la commission du service culturel

Un membre du conseil scientifique siège à la commission du service culturel. Actuellement c'est Lydia Seabra qui y participe et elle a souhaité mettre fin à cette fonction. La commission du service culturel se réunit deux à trois fois par an et s'intéresse notamment aux orientations de la politique culturelle de l'établissement, aux subventions accordées par la DRAC et le CG 37.

 Pascale Boisse est candidate. Elle est désignée à l'unanimité.

5. Désignation d'un membre à la commission permanente

Suite au départ de Corinne Manson, il convient de désigner un nouveau membre SHS à la commission permanente. En l'absence de représentants de docteurs SHS à la réunion, ce point est remis à une réunion ultérieure.

6. Constitution d'un groupe de travail sur les coefficients

Ce point est remis à une réunion ultérieure. Une proposition sera élaborée avant la prochaine réunion du CS.

7. Demande de subvention pour la journée des prix de l'académie des sciences en mathématiques

Il s'agit d'attribuer une aide financière exceptionnelle de 1500 € au LMPT pour financer partiellement cette journée de conférences qui aura lieu à Tours le 19 décembre en l'honneur des prix 2012 de mathématiques de l'Académie des Sciences.

 Le conseil scientifique décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 1500 € pour cette manifestation.

8. Appel à projets Tours/Poitiers

Le conseil scientifique, lors du vote du budget, a décidé de flécher une enveloppe de 20 000€ pour soutenir des projets de recherche communs aux universités de Tours et de Poitiers. Une proposition de texte présentant l'appel a été soumise à l'université de Poitiers. L'objectif de cet appel est d'encourager les collaborations scientifiques en privilégiant les thématiques émergentes, les actions jetant les bases de projets d'envergure nationale ou internationale. L'existence d'un volet formation ou valorisation sera un plus.

Chaque financement sera limité à 10 000€ et pourra porter sur des dépenses de fonctionnement ou d'investissement.

Emmanuel Lesigne précise enfin que les projets portés uniquement par des structures communes ne seront pas retenus.

9. Convention entre l'université de Tours et l'université de Nouakchott en Mauritanie – annexe 3

Cette convention vise à développer des programmes de coopération entre les deux universités pour la mise en œuvre du projet de Bibliothèque Digitale Multilingue des Sources inédites de l'Ouest Saharien – BIBLIMOS. Il est porté par deux chercheurs de l'équipe EMAM du laboratoire CITERES.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur la signature de cette convention de coopération.

10. Convention entre l'université et la clinique vétérinaire des Granges Galant à Saint-Avertin – annexe 4

Cette convention, présentée par l'UFR de médecine a pour objet de déterminer les modalités d'intervention d'un vétérinaire référent pour le fonctionnement des animaleries. Le vétérinaire référent est chargé de conseiller les équipes qui gèrent les animaleries et de veiller au bien-être des animaux.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité à la signature de la convention avec la clinique vétérinaire des Granges Galant.

11. Questions diverses

- Nicolas Cayrol a été saisi d'une question par deux enseignants-chercheurs qui présentent leur HDR et qui estiment qu'ils n'ont pas à s'acquitter des droits d'inscriptions demandés, auprès de leur employeur. Pour les personnels BIATSS s'inscrivant à des formations, des exonérations sont possibles, ils souhaiteraient qu'il en soit de même pour les enseignants-chercheurs se présentant à l'HDR.

Emmanuel Lesigne indique que la question sera posée et une réponse sera apportée.

- Magaly Caravanier souhaiterait que le conseil scientifique puisse être saisi sur l'utilisation des 35 postes qui seraient accordés à l'université.

Emmanuel Lesigne indique que ces postes sont fléchés vers les actions pour la réussite en licence et ne concernent donc pas directement le secteur de la recherche. Un projet doit être soumis prochainement au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.